



CONSEIL MUNICIPAL DE OISLY

Séance du 15.09.2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

1- RAPPORT DE L'EAU 2014

Les conseillers municipaux approuvent le rapport 2014.

2- RAPPORT DE MASSAINISSEMENT 2014

Les conseillers municipaux approuvent le rapport 2014

3- INDEMNITES DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE 2015

Les conseillers municipaux décident d'attribuer la somme de 119.55 euros, plafond indemnitaire.

4- VOIRIE DES LOGEMENTS SOCIAUX ROUTE DE FEINGS

Les conseillers municipaux décident d'acquérir pour l'euro symbolique à la Communauté de Communes Val-de-Cher Controis les parcelles E709 et E712 d'une superficie de 294 m2. (Voirie des logements sociaux).

5- DEMANDE DE RESERVE PARLEMENTAIRE 2016- TRAVAUX SALLE COMMUNALE

Les conseillers municipaux sollicitent une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de M Robiliard, pour les travaux d'accessibilité, de restauration et d'isolation de la salle communale pour un montant HT de 151 950 euros.

6- DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDIT- BUDGET PRINCIPAL

Les conseillers municipaux ont accepté les modifications de virement de crédit des comptes 2315 aux comptes 21533, 21534 et 2158 pour un montant de 10 200 euros et du 2188 au compte 2051 pour 660 euros.

7- SOUTIEN A L'ASSOCIATION DES MAIRES

Les conseillers municipaux ont renouvelé leur soutien à l'AMF concernant les baisses de dotations de l'Etat aux communes.

8- QUESTIONS DIVERSES

- Maîtrises d'œuvre sur bâtiments communaux : Proposition de pourcentage à réétudier.
- Fête de Noël fixée au mardi 15.12.2015.
- Devis en attente pour la restauration de la toiture du restaurant le Saint Vincent.
- Effectifs scolaires sur Oisly : 21 enfants dans chacune des deux classes et 38 enfants à la cantine.
- Manifestations du Comité des fêtes à venir : 16.01.2016 théâtre et 3.12.2016 TELETHON.
- Bulletin municipal 2015 : réfléchir à la page de garde.
- Commerce de proximité à Oisly : Attendre l'étude de faisabilité de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Circuit pédestre touristique passant par Oisly : Il sera validé en fin d'année 2015.
- CCAS : Il est demandé aux conseillers de se prononcer lors d'une prochaine séance sur le maintien de ce budget. Madame le Maire fait remarquer l'importance de maintenir un comité consultatif à ce sujet et une ligne de crédit sur le budget principal, si celui-ci devait disparaître en 2016.
- Local communal à louer (anciennement ADM) : il est toujours à louer.

Le Maire,

Chantal MARDON